

Réf: Dossier N° 119944

Avis de constitution

SOCIETE « DAYSTAR POWER SENEGAL COTE D'IVOIRE BRANCH »

**Abidjan, Marcory, ABIDJAN Marcory, Immeuble Le7, Rue du 7
Décembre/Paul Langevin Face à Amoré, Lot 8, Ilot 133**

**Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la
société dénommée DAYSTAR POWER SENEGAL COTE D'IVOIRE
BRANCH , en date du 20/06/2022, il a été adopté les résolutions**

SOCIETE « DAYSTAR POWER SENEGAL COTE D'IVOIRE BRANCH »

- a. la conception, l'approvisionnement, la fourniture, la vente, l'installation et la maintenance de solutions d'énergie solaire à usage résidentielle, commerciales et industrielles**
- b les études de projet, la fabrication, le montage, la fourniture, la mise en service, la maintenance, l'exploitation et les conseils relatifs à tout type d'installations industrielles liées aux solutions d'énergie solaire et autres solutions énergétiques**
- ç. l'acquisition, la prise à bail, la location de tous terrains ou immeubles, ainsi que la création, l'aménagement et l'exploitation de tous bâtiments, usines, ateliers, bureaux, magasins pouvant être utilisés de manière pour la réalisation de l'un des objets de la succursale ;**
**et Faire toutes les autres choses qui peuvent être considérées
accessories ou connexe à la réalisation des objets susmentionnés ou de
leur**

0 F CFA

**Abidjan, Marcory, ABIDJAN Marcory, Immeuble Le7, Rue du 7
Décembre/Paul Langevin Face à Amoré, Lot 8, Ilot 133**

Mme OSOKA ENYIOMA OLAEDO (REPRÉSENTANT LÉGAL)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B21-00044 du 26/08/2022 au Tribunal du Commerce

2 ans

n°30239/GTCA/RC/2022 du 26/08/2022

Pour Avis

Le CEPICI

